



UNIVERSITÉ DE LILLE

Université européenne de référence, reconnue pour sa recherche de niveau international, l'excellence de sa formation et à l'avant-garde de la formation tout au long de la vie. Les 3 établissements (droit et santé, sciences humaines et sociales, sciences et technologies) fusionnent le 1^{er} janvier 2018.

LE DÉPARTEMENT ARTS DE LA FACULTÉ DES HUMANITÉS

La faculté des Humanités est l'une des composantes de formation multidépartements de l'Université de Lille. Conçue pour être un lieu de transversalité en matière de formations, de projets, de relations internationales et de valorisation, elle comptait 4233 étudiants au 15 janvier 2017. Elle met à disposition trois espaces-bibliothèques, pour un total de près de 100 000 documents : la Bibliothèque des Sciences de l'Antiquité (BSA), la Bibliothèque Humanités (BHUMA), qui accueille les fonds des départements Arts, Lettres modernes, Philosophie et Sciences du langage et la bibliothèque d'Arts Plastiques, à Tourcoing.

Au sein de cette faculté, le département Arts propose un très large éventail de possibilités d'études dans les domaines des arts plastiques, du cinéma, de la danse, de la musique et du théâtre, dans leur dimension recherche ou/et professionnelle :

en licence, mention Arts organisée en huit parcours, dont plusieurs conventionnés avec des partenaires extérieurs :

- parcours Arts plastiques,
- parcours Arts de la scène,
- parcours Études cinématographiques,
- parcours Enseignement de la danse (en partenariat avec l'ESMD),
- parcours Études en danse,
- parcours Formation du comédien (en partenariat avec l'École du Nord),
- parcours Musique et musicologie,
- parcours Musicien interprète et créateur (en partenariat avec l'ESMD),

en master, mention Arts organisée en huit parcours, dont un parcours international :

- parcours Arts plastiques et visuels,
- parcours Arts plastiques – Exposition / Production des œuvres d'art contemporain,
- parcours Cinéma, Documents, Archives,
- parcours Cinéma et nouvelles images,
- parcours international en études cinématographiques et audiovisuelles,
- parcours Danse / Pratiques performatives,
- parcours Musique, musicologie et dispositifs contemporains,
- parcours Théories et pratiques du théâtre contemporain.

Le département participe également aux enseignements du master « Métiers de l'enseignement, de l'Éducation et de la Formation » second degré de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) Lille-Nord de France, au titre des Arts plastiques et de l'Éducation musicale, et propose un Diplôme d'Université « Examen d'Aptitude Technique en danse » (DU EAT).

Le Département Arts se compose d'une équipe enseignante de 31 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires, auxquels s'ajoutent des enseignants vacataires et des intervenants professionnels, et d'une équipe administrative et technique de huit personnes.

Les formations du département s'adossent principalement à l'Équipe d'Accueil de l'Université de Lille « Centre d'Études des Arts Contemporains » (CEAC), au sein de laquelle la plupart des enseignants-chercheurs en Arts développent leurs activités de recherche.

LES COORDONNÉES DES SERVICES ET DES COMPOSANTES DE L'UNIVERSITÉ SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉES. CONSULTEZ LE SITE INTERNET WWW.UNIV-LILLE.FR DÈS JANVIER 2018.

CONTACT ADMINISTRATIF

Faculté Humanités, Département Arts
(Bâtiment A, niveau 3)

- Université de Lille - Campus Pont-de-Bois
Rue du barreau - BP 60149
59653 Villeneuve d'Ascq cedex
- Secrétariat pédagogique : **Hélène VAUTIER**
(33) 03.20.41.63.25
licence.danse@univ-lille3.fr

CONDITIONS D'ACCÈS

VOUS ÊTES TITULAIRE DU BACCALAURÉAT OU D'UN DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES (DAEU) - (VOIRE D'AUTRES DIPLÔMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR)

En raison d'une réforme ministérielle en cours, nous ne sommes pas en mesure, au moment où nous imprimons, d'indiquer les modalités d'accès et attendus en première année de licence.

VOUS N'ÊTES PAS TITULAIRE DU BACCALAURÉAT OU DU DAEU

Vous êtes de nationalité française :

- Vous devez constituer un dossier de validation des acquis (Décret 85-906 du 23 août 1985)

Rendez-vous sur : <https://candidature.univ-lille3.fr>

Vous êtes de nationalité étrangère :

- Contactez le Bureau d'Accueil des Étudiants Internationaux (BAEI) pour connaître les modalités d'admission. (33) 03 20 41 60 29 ou 66 59 - baei@univ-lille3.fr

www.univ-lille3.fr/international/venir-etudier/individuel/

MODALITÉS D'ADMISSION EN LICENCE 2 OU 3

VOUS AVEZ VALIDÉ UNE LICENCE 1 OU 2 ÉTUDES EN DANSE

- Accédez de droit en Licence 2 ou 3 études en danse.

VOUS ÊTES TITULAIRE D'AUTRES DIPLÔMES :

- Vous êtes de nationalité française (ou étrangère et vous avez déjà été inscrit-e dans l'enseignement supérieur français) Contactez le SUVAC, afin de constituer si besoin un dossier de validation des acquis - Coordonnées ci-dessus.

VOUS ÊTES DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE

Contactez le BAEI - Coordonnées ci-contre.

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Laetitia DOAT
licence.danse@univ-lille3.fr

ACCOMPAGNEMENT

**SUAIO - Service Universitaire
Accompagnement, Information et Orientation**

- Maison de l'Étudiant
(33) 03 20 41 62 46 - suaio@univ-lille3.fr

**BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion
Professionnelle**

- Maison de l'Étudiant
(33) 03 20 41 61 62 - baip@univ-lille3.fr

Formation continue

- Conseil, Orientation, Aide à la décision, Accompagnement dans la gestion administrative et financière de votre projet
(33) 03 20 41 72 72 - fcep.conseil@univ-lille3.fr
- Pour obtenir tout ou partie d'un diplôme par validation des acquis de l'expérience (VAE)
(33) 03 20 41 66 47 - vae@univ-lille3.fr

Relations internationales

- Pour étudier dans le cadre d'un programme d'échange : www.univ-lille3.fr/international/venir-etudier/programme-echange/
- Pour étudier à titre individuel : www.univ-lille3.fr/international/venir-etudier/individuel/ Bureau d'Accueil des Étudiants Internationaux
(33) 03 20 41 60 29 ou 66 59 - baei@univ-lille3.fr
NB : une compétence attestée en français est exigée.

Informations sur les inscriptions, plateforme de candidature en ligne et procédure de validation des expériences professionnelles et des acquis personnels (VEEPAP)

- Rendez-vous sur www.univ-lille3.fr, rubrique Candidater / S'inscrire
- ou, contactez l'antenne de la scolarité du campus Pont-de-Bois - Maison de l'Étudiant, Niveau 3
(33) 03 20 41 60 35

LICENCE

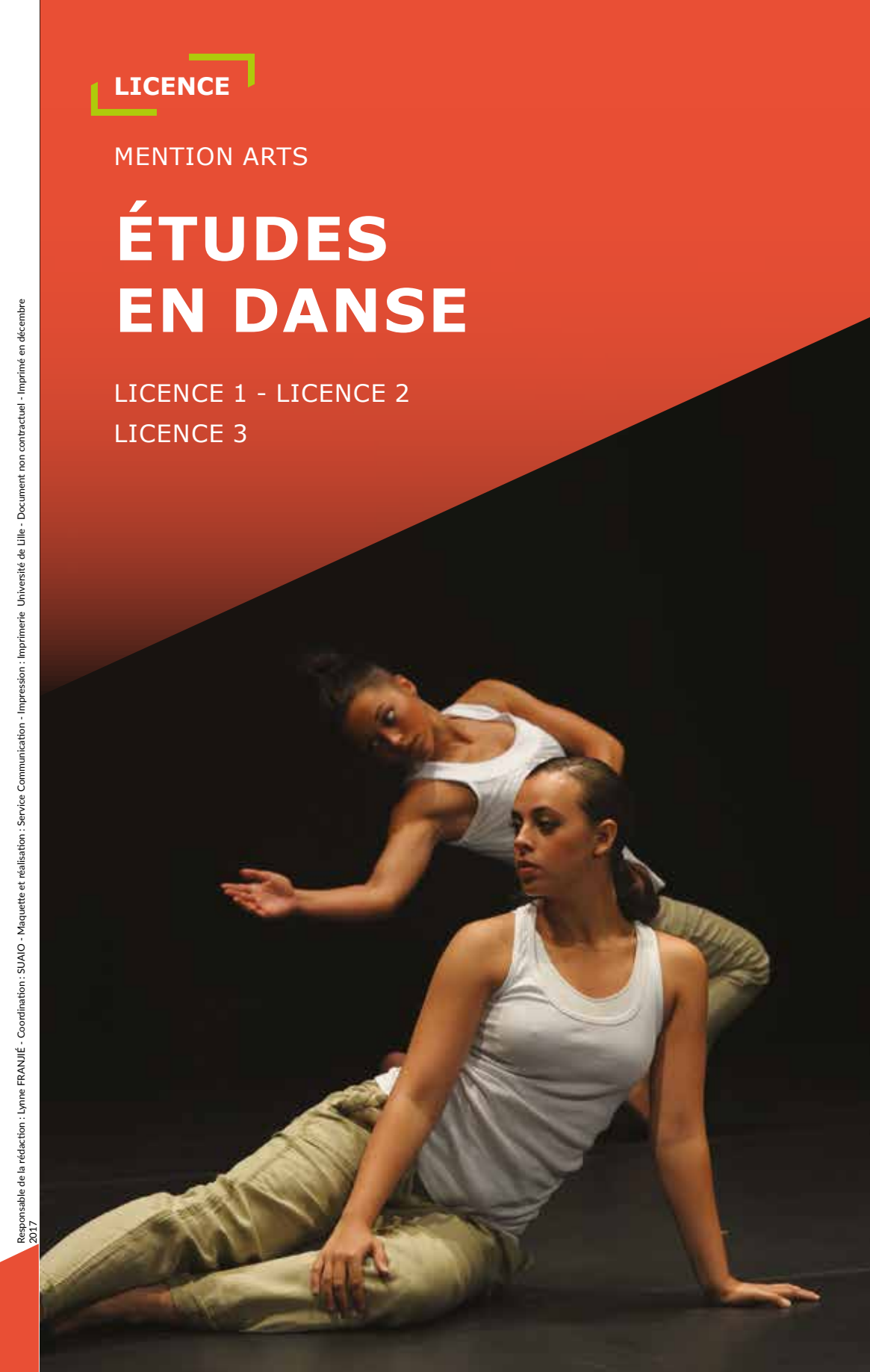
MENTION ARTS

ÉTUDES EN DANSE

LICENCE 1 - LICENCE 2

LICENCE 3

Responsable de la rédaction : Lyne FRANJÉ - Coordination : SUAIO - Maquette et réalisation : Service Communication - Impression : Imprimerie Université de Lille - Document non contractuel - Imprimé en décembre 2017



LICENCE ARTS PARCOURS ÉTUDES EN DANSE

- Vous avez un niveau de pratique confirmé dans une ou plusieurs techniques de danse (classique, contemporaine, hip hop, jazz) correspondant au minimum, à quatre à six heures de cours hebdomadaires durant cinq années par un enseignant diplômé d'état dans le cadre associatif ou d'une école de danse ou d'un conservatoire durant cinq années
- Votre culture générale et artistique est solide : vous fréquentez régulièrement les lieux culturels dédiés à la danse
- Vous avez un bon niveau dans les disciplines littéraires
- Vous aimez lire et écrire pour argumenter
- Vous faites preuve d'analyse, de synthèse et de réflexion critique
- Vous maîtrisez les exercices fondamentaux (dissertation, commentaire...)
- Vous maîtrisez la langue française : orthographe, grammaire et syntaxe correctes, cohérence dans l'exposé des idées, aisance à l'oral
- Vous êtes de préférence titulaire d'un baccalauréat général (ES, L, S) ou TMD ou en reprise d'études.

La licence Arts parcours Études en danse est faite pour vous !

RÉSULTATS EN LICENCE 1 DES BACHELIERS DE L'ANNÉE 2016/2017 PRÉSENTS À L'EXAMEN (PAR SÉRIE DE BACCALAURÉAT)

(source ODiF - www.univ-lille3.fr/fr/universite/services/ofive/)

29 inscrit-e-s en L1 dont 20 bachelier-ère-s de l'année :

Bac L : 8 admis-es / 9 présent-e-s aux examens

Bac ES : 1 admis-e / 2 présent-e-s aux examens

Bac S: 3 admis-es / 4 présent-e-s aux examens

Bac techno : 1 admis-e / 4 présent-e-s aux examens

Bac Pro : 0 admis / 1 présent-e aux examens

Seule une participation assidue aux cours et aux TD accompagnée d'un travail personnel régulier et constant vous permet de réussir à l'Université.

La **licence Arts parcours Études en danse** vous propose d'allier à votre expérience pratique une solide culture chorégraphique par l'intermédiaire des connaissances fondamentales, tant pratiques que théoriques (analyse chorégraphique, histoire de la danse et de la musique, analyse du mouvement, anatomie, fondamentaux des styles scéniques...) et des connaissances en matière de culture, d'expression et de réflexion (théorie des arts, esthétique de la danse, écriture critique sur la danse...).

Cette culture artistique spécialisée, centrée sur les danses savantes, scéniques, occidentales, contemporaines, permettra de mieux accompagner vos projets de formation ou vos projets professionnels.

Les + de la formation

+ Le point fort du parcours « études en danse » est la valorisation de la relation entre théorie et pratique dans de nombreux cours (analyse chorégraphique, répertoire, analyse du mouvement, fondamentaux chorégraphiques...) et qui débouche dès la seconde année sur la possibilité de suivre une option pré-professionnalisante : « **Pratique et esthétique** » ou « **Métiers du spectacle vivant** », cette dernière option intègre un stage en troisième année.

+ Vous pouvez poursuivre, en parallèle à ce cursus, votre formation pratique en danse.

+ Par ailleurs, un second parcours « Enseignement de la danse »¹ accueille une vingtaine d'étudiants chaque année et s'adresse en priorité aux titulaires (étudiants de L1 ou non) de l'Examen d'Aptitude Technique (EAT) ou d'une dispense d'EAT (type Diplôme d'études Chorégraphiques). Ce parcours spécifique en 2 ans, en collaboration avec l'ESMD Nord de France², permet de préparer conjointement la licence et le DEPD.

¹ Ce parcours est ouvert également aux professionnels de la danse ainsi qu'aux enseignants titulaires d'une dispense du Diplôme d'État de Professeur de Danse (DEPD) et souhaitant obtenir le diplôme.

² École Supérieure Musique et Danse

CONSEILS POUR BIEN PRÉPARER VOTRE ENTRÉE EN LICENCE 1

- Investissez-vous dans la vie culturelle et artistique (par exemple les ateliers ou les associations d'étudiants qui peuvent avoir un rôle formateur complémentaire)
- Profitez de l'été pour lire les quatre ouvrages sur lesquels vous devrez faire une fiche de lecture en première année de licence.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- 3 ANS** de formation organisés sur 6 semestres.
- 12 SEMAINES** de cours par semestre.
- Des matières organisées en **10 UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (UE)** dont 1 UE Langue vivante et 1 UE Projet de l'étudiant à chaque semestre (du S1 au S6)

LICENCE 1 – semestres 1 et 2

UE 1 - INTRODUCTION À LA CULTURE CHORÉGRAPHIQUE PHILOSOPHIE DE L'ART ET ESTHÉTIQUE

UE 2 - HISTOIRE DE LA DANSE - PHILOSOPHIE DE L'ART ET ESTHÉTIQUE

UE 3 - ANALYSE CHORÉGRAPHIQUE

UE 4 - FONDAMENTAUX CHORÉGRAPHIQUES

UE 5 - RÉPERTOIRE

UE 6 - ANALYSE DU GESTE DANSÉ

UE 7 ET 8 - INTRODUCTION AUX ARTS : CINÉMA, MUSIQUE, THÉÂTRE, DANSE

UE 9 - LANGUE VIVANTE

UE 10 - PROJET ÉTUDIANT :
Connaissance de l'environnement universitaire ¹ - Culture numérique ¹ et une thématique à choisir en fonction de votre projet personnel, d'études ou professionnel.

LICENCE 2 – semestres 3 et 4

UE 1 - HISTOIRE DE LA MUSIQUE EN RELATION AVEC LA DANSE

UE 2 - HISTOIRE DE LA DANSE

UE 3 - ANALYSE CHORÉGRAPHIQUE

UE 4 - FONDAMENTAUX CHORÉGRAPHIQUES

UE 5 - ATELIER INTERDISCIPLINAIRE

UE 6 - PRÉPROFESSIONNALISATION :
Une option au choix
Option Pratique et esthétique : Anatomie de la danse

Option Métiers du spectacle vivant : Formes opératiques ; introduction aux institutions du spectacle

UE 7 - ÉCRITURE CRITIQUE

UE 8 - ESTHÉTIQUE

UE 9 - LANGUE VIVANTE

UE 10 - PROJET ÉTUDIANT :
culture numérique ¹ et une thématique à choisir en fonction de votre projet personnel, d'études ou professionnel dont Stage conventionné en Danse

- Une validation des semestres sous forme de contrôle continu et d'examen terminal donnant droit à des crédits ECTS (European Credit Transfer System) : 180 crédits pour valider la Licence.
- Une moyenne de 20 heures de cours par semaine, à compléter nécessairement par un travail personnel régulier.

LICENCE 3 – semestres 5 et 6

UE 1 - ÉCRITS SUR LA DANSE - ESTHÉTIQUE DE LA DANSE

UE 2 - DIALOGUE DES ARTS

UE 3 - ANALYSE CHORÉGRAPHIQUE

UE 4 - FONDAMENTAUX CHORÉGRAPHIQUES

UE 5 - ATELIER INTERDISCIPLINAIRE

UE 6 - 7 - 8 - PRÉPROFESSIONNALISATION

Option Pratique et esthétique : Anatomie de la danse - Analyse du mouvement - étude critique des pratiques somatiques - écriture créative - Initiation à la recherche en Danse

Option Métiers du spectacle vivant : économie et droit du spectacle - écriture de projet et stage tutoré - Arts et nouvelles technologies

UE 9 - LANGUE VIVANTE

UE 10 - PROJET ÉTUDIANT :
Culture numérique ¹ et une thématique à choisir en fonction de votre projet personnel, d'études ou professionnel

¹ Enseignement entièrement dispensé à distance

COMPÉTENCES VISÉES À L'ISSUE DE LA LICENCE

SAVOIRS THÉORIQUES

- Connaissance de l'histoire de la musique et de la danse (de la Renaissance à nos jours) ainsi que des éléments généraux permettant de contextualiser ces arts
- Connaissances historiques et théoriques des collaborations entre artistes
- Connaissance des mécanismes fonctionnels du corps dansant.

SAVOIR-ÊTRE

- Capacités d'adaptation
- Capacités d'organisation
- Travail en autonomie et en équipe
- Esprit critique.

COMPÉTENCES TRANVERSALES

- Pratique orale et écrite d'une langue vivante
- Utilisation des outils de la bureautique et d'internet.

LES ÉTUDES EN DANSE, POUR QUOI FAIRE ?

Après la licence, vous pouvez :

Vous diriger vers un master dans les domaines :

- de la création et l'étude des arts contemporains
- de la culture
- de la communication

Liste non limitative

79 % des étudiants titulaires de la licence Arts de l'Université de Lille poursuivent leurs études.

source ODiF *Observatoire de la Direction des Formations de l'Université de Lille.*

PROJET DE FORMATION

Construire son parcours de formation et son projet personnel et professionnel est un processus complexe qui nécessite réflexion, temps et investissement personnel.

Profitez donc de ces trois années que constitue la licence pour faire un bilan personnel sur vos valeurs, vos centres d'intérêt, votre personnalité, vos compétences... et pour vous informer sur les métiers et les formations qui y mènent. La licence étant, rappelons-le, une formation généraliste ouverte sur une pluralité de domaines professionnels, il est important que vous trouviez le vôtre !

N'hésitez pas à vous rendre au SUAIO pour profiter de conseils et d'un accompagnement personnalisé !

SAVOIR-FAIRE

- Analyser une œuvre chorégraphique
- Présenter une œuvre chorégraphique dans son contexte
- Permettre l'apprentissage des connaissances techniques de base propres à la danse
- Animer des ateliers de pratique artistique en lien avec la danse
- élaborer des projets pédagogiques et artistiques en lien avec la danse
- Agencer des codes chorégraphiques propres à un style, une époque ou un chorégraphe
- Capacité à tirer des contraintes chorégraphiques et dramaturgiques pour des propositions artistiques interdisciplinaires
- Concevoir des supports de communication et des contenus de messages dans des formats et des styles adaptés : connaissance des structures du compte-rendu d'événement ; de la critique de presse ; du programme de spectacle et de la feuille de salle ; de la déclaration d'intention ; de la notice d'œuvre et / ou d'artiste ; de l'analyse thématique
- Maîtriser la méthodologie et les outils de la recherche documentaire et bibliographique dans le champ de la danse
- Maîtriser la prise de parole lors d'interventions orales.

EXEMPLES DE MÉTIERS

La plupart des métiers cités nécessitent une poursuite d'études en master.

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

- Enseignant-e Chercheur-e
- Professeur-e des écoles

PRATIQUE ARTISTIQUE

- Animateur-trice d'ateliers
- Chargé-e de communication
- Conférencier-ère
- Critique d'art, journalisme spécialisé
- Interprète, artiste chorégraphique
- Animateur-trice spécialisé d'activités culturelles (danse)
- Éducateur-trice intervenant-e en arts/danse

Retrouvez les études et enquêtes de l'ODiF (Observatoire de la Direction de la Formation) sur l'insertion professionnelle des diplômés de la licence sur : <http://ofive.univ-lille3.fr>